

La création d'entreprises vertes en Algérie

Dr BOUZIDI Belkacem
Directeur UDES/CDER
Unité de Développement des Equipements Solaires
E-mail: bouzidi.belkacem@udes.dz

Depuis ces trois dernières décennies, l'Algérie est confrontée à certaines problématiques plus particulièrement d'ordre écologiques caractérisées par une désertification de 90 % du territoire national, accentuée essentiellement sur les steppes des régions arides et semi-arides des hauts plateaux.



Ces régions steppiques ont toujours été un espace privilégié pour l'élevage ovin, représentant près 18 millions de têtes et abritant plus de 4 millions d'habitants. Ces parcours naturels, estimés à 32 millions d'hectares, jouent un rôle fondamental dans l'économie agricole du pays malgré les cycles de sécheresses de plus en plus longs et les phénomènes de pression anthropique : surpâturage et défrichage des parcours, l'avancée du sable vers le nord (des oasis en voie de disparition), engendrant une réduction du potentiel biologique et une rupture de l'équilibre écologique et socio-économique et même un stress hydrique chronique dans certaines régions.

La gestion rationnelle des ressources en eau et de l'énergie dans le milieu agricole et industriel, la lutte contre la désertification et la déforestation, l'efficacité énergétique, la réduction des pollutions industrielles, etc., sont autant de préoccupations auxquelles des solutions doivent être envisagées.

Comme exemple, nous accusons un retard assez important en termes de gestion (collecte, transport, élimination) et de valorisation des déchets, avec des conséquences économiques et sanitaires de plus en plus importantes, touchant l'ensemble des régions et où l'activité du recyclage est très marginale.

Face à l'ensemble de ces défis et compte tenu des différents besoins, il serait absolument opportun et essentiel de mettre en place un nouveau modèle industriel, à même de générer plus d'emplois et contribuer au développement local. Dans ce contexte, la création de Petites et Moyennes entreprises (PME) spécialisées dans le développement durable et plus particulièrement l'économie verte qui est perçue comme un axe de développement susceptible de contribuer grandement à ces objectifs.

Dans son nouveau plan quinquennal de croissance (2015-2019) (1), l'Algérie considère l'économie verte comme un axe porteur de développement et de progrès technologique et met l'accent sur des secteurs prioritaires afin de réorienter les investissements vers des secteurs stratégiques à haute valeur ajoutée qui pourraient contribuer fortement à promouvoir la création d'entreprises innovantes.

La création et le développement de PME « vertes » pourraient également s'inscrire dans une démarche territoriale comme c'est le cas au

niveau de la Wilaya de Tipaza qui envisage de développer certaines zones d'activités, notamment dans l'agro-alimentaire et la valorisation des déchets industriels et ménagers. Cette louable initiative bénéficie d'un appui de différentes institutions étatiques telles que l'ANSEJ, la CNAC, l'ANEM en plus des directions de la wilaya en partenariat avec la coopération allemande GIZ pour la concrétisation de ces projets (entre autres la filière du compostage des déchets verts).



Dans cette optique, l'Unité de développement des Equipements Solaires, UDES/CDER, a participé à la journée d'information et de sensibilisation sur le thème de l'économie verte, organisée par la Direction de l'environnement de la Wilaya de Tipaza le 17/11/2015, par l'exposition de certains bancs des projets de recherche et qui pourraient apporter un plus à cette démarche.

L'UDES/CDER a également participé à une journée de sensibilisation pour les jeunes étudiants à l'entrepreneuriat dans l'économie verte « green startup » qui s'est déroulée le 19/11/2015 à l'Ecole Polytechnique et d'Urbanisme d'El Harrach (EPAU).

Lors de cette journée, qui a connu un vif succès par la présence d'un nombre très important d'étudiants, ont été présentés les différents projets menés au niveau de l'UDES (énergies renouvelables, efficacité énergétique, gestion de l'eau, etc.), et qui pourraient faire l'objet de création d'entreprises vertes, telles que :

- Epuration des eaux usées,
- Dessalement des eaux saumâtres,
- Pompes de l'eau pour l'irrigation, l'abreuvement des animaux domestiques et l'eau potable
- Production d'électricité,
- Chauffage de l'eau et des locaux
- Réfrigération et climatisation

(1) Le plan quinquennal de croissance 2015/2019 (262 milliard \$ US) a pour objectifs de réduire le chômage, d'améliorer les conditions de vie des citoyens, de réaliser un taux annuel de croissance de 7% et de diversifier l'économie nationale.